MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille douze, le 7 juillet à 10 h 00.
Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.
Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Sylvie Birhart, Jérôme Cochennec, Anita Daniel, Jean Faillard, Alexis Manac'h
Absente, excusée : Berc'hed Troadec, procuration à Carole le Boulanger
Convocation: 22 juin 2012
Secrétaire de séance: Françoise Borgne
****

Objet: ***Chantier de l'Eglise, avenant polychromie n.2***

Les travaux sur le chantier de l'église dans le cadre contractuel avec la DRAC touchent à leur fin. Conformément à la délibération adoptée lors du Conseil municipal du 12 mai 2012, un état des dépenses a été demandé au Vérificateur des comptes, qui a été transmis à la municipalité le 6 juillet par l'Architecte du Patrimoine. Ce bilan général laisse apparaître après inclusion de toutes les dépenses figurant au bilan des entreprises une économie de 23.960 € 88 HT par rapport aux marchés y inclus les avenants. Le Conseil décide donc à l'unanimité, après en avoir délibéré, de lever les réserves accompagnant son approbation de l'avenant n.2 – travaux de polychromie, lot n.5 – tel qu'il résulte du rapport de présentation ci-joint, pour un montant de 21.177 € 12 HT (25.327 € 83 TTC).

Pour copie certifiée conforme au registre,
le Maire

Jean-Victor Gruat

FINISTERE - BRENNILIS
EGLISE NOTRE-DAME - RESTAURATION DES TOITURES

RAPPORT DE PRESENTATION
d'un avenant négocié
(avenant n°2)

1° NATURE DES TRAVAUX

Travaux de Polychromie (lot n°5).

2° DESCRIPTION GENERALE DE L'OPERATION

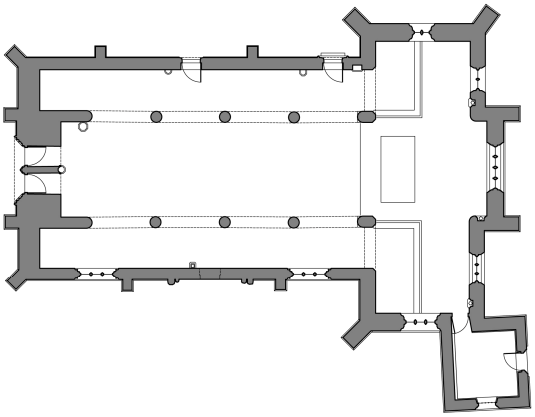

Les présents travaux concernent la restauration des charpentes et couvertures de l'église de Brennilis.
Les voûtes lambrissées sont prévues restaurées et les polychromies anciennes seront restituées.

3° ESTIMATION M.S. de PONTHAUD (P.A.T.)

Lot n°5 (Polychromie) :

TRANCHES	TOTAL H.T.	T.V.A. 19,6%	TOTAL T.T.C.
Tranche ferme	29.604,50 €	5.802,48 €	35.406,98 €
Tranche conditionnelle	44.387,50 €	8.699,95 €	53.087,45 €
TOTAL	**73.992,00 €**	**14.502,43 €**	**88.494,43 €**

4° MARCHE DE L'ENTREPRISE MOLINIER.

Lot n°5 (Polychromie) :
Marché de l'entreprise MOLINIER 118, rue Rambuteau 75001 PARIS

TRANCHES	TOTAL H.T.	T.V.A. 19,6%	TOTAL T.T.C.
Tranche ferme	27.716,50 €	5.432,43 €	33.148,93 €
Tranche conditionnelle	39.618,00 €	7.765,13 €	47.383,13 €
TOTAL	**67.334,50 €**	**13.197,56 €**	**80.532,06 €**
Avenant n°1 – Tranche Ferme	**1.044,00 €**	**204,62 €**	**1.248,62 €**
TOTAL + Avenant n°1	**68.378,50 €**	**13.402,19 €**	**81.780,69 €**

Avenant n°1 (bilan en date du 7 mai 2011, validé par M. Saboureau le 17 mai 2011) signé par la Mairie.

5° AVENANT DEMANDE (avenant n°2)- TRANCHE FERME et CONDITIONNELLE

- Plus-value pour la restauration des lambris anciens retrouvés dans la voûte :
Montant H.T. : 17.643,12 €
Montant T.T.C. : 21.101,17 €
Selon bilan de M. Molinier en date du 16 Juillet 2010, validé par M. Saboureau le 19 Octobre 2010.

- Plus-value pour polychromie sur bois neufs des tirants de la nef :
Montant H.T. : 3.534,00 €
Montant T.T.C. : 4.226,66 €
Selon bilan de M. Molinier en date du 2 avril 2012, validé par M. Saboureau le 4 avril 2012.

Total de l'avenant : 21.177,12 € H.T.

Soit **31.45 %** du marché.

Nouveau montant compte tenu du présent avenant: 89.555,62 € H.T. soit **107.108,52 € T.T.C.** (supérieur de 18.614,09 € T.T.C. à l'estimation de base soit 21.03 %).

6° PROCEDURE DE PASSATION ET JUSTIFICATION

Suite à la dépose des lambris de la voûte en place, des lambris anciens (43.5m²) datant de trois époques différentes ont été mis à jour.
Ces lambris ont été nettoyés, consolidés et traités dans l'atelier de l'entreprise Marc Philippe sous traitante de l'entreprise MOLINIER.
L'entreprise a identifié des lambris particulièrement intéressants, raffinement des motifs décoratifs, richesse colorée…
Suite à une réunion à l'atelier de Fondettes le 12 juillet 2010 en présence de Madame de PONTHAUD, Madame JABLONSKY, conservatrice des Objets d'Arts à la DRAC de Bretagne et Monsieur MOLINIER, et compte tenu de la qualité unique des peintures, il a été décidé de les mettre en valeur et de mettre de côté les lambris correspondant aux deux autres époques en vue de leur conservation et de leur exposition et mise en valeur future.

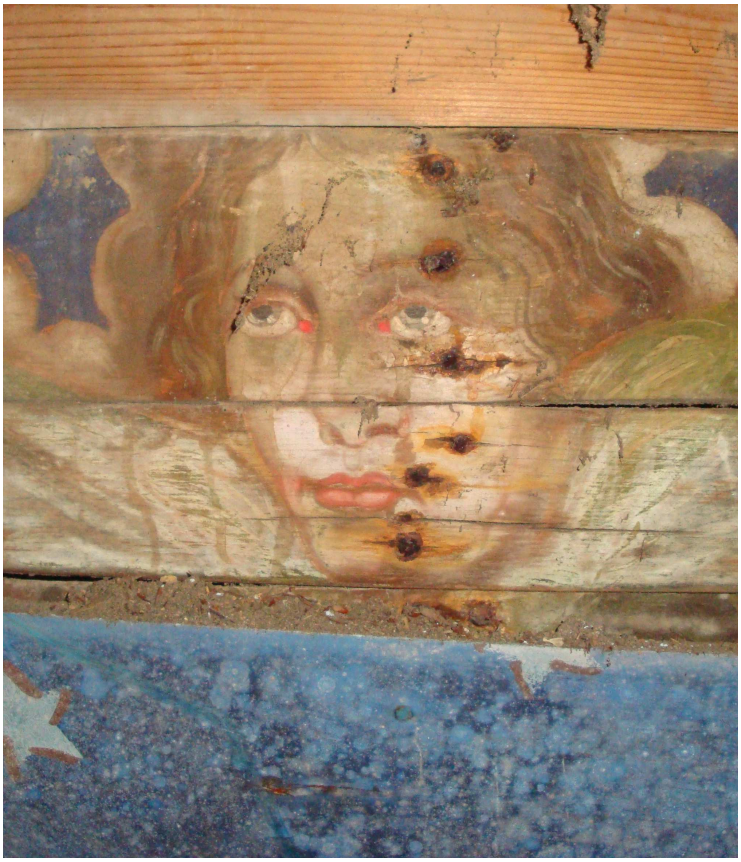

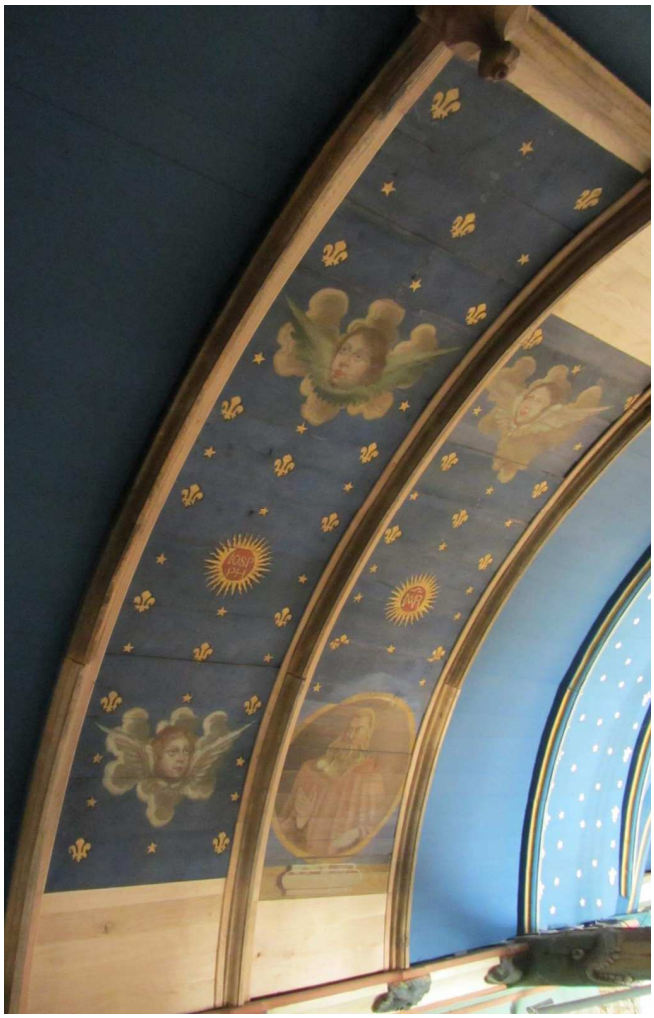

De plus, compte tenu de l'état des bois découverts en cours de chantier, et suite au remplacement à neuf des entraits de la nef, la polychromie de ces 4 entraits neufs a du être restituée et un linéaire plus important de corniches neuves a du être peint.

Au final, le bilan financier des travaux fait apparaître un dépassement de 21.177,12 € H.T.

En conséquence, s'agissant d'un marché à prix de bordereau, il y a augmentation de la masse financière.

Brennilis, le 27 avril 2012

La Mairie

Le maître d'œuvre

Marie-Suzanne de PONTHAUD
Architecte en Chef des Monuments Historiques
59, rue de l'Ancienne Mairie
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél 01 46 25 60 71 - Fax 01 41 31 05 00